

SYNDICAT NATIONAL CFTC DGFIP

Section de Paris

MIEUX VIVRE NOTRE AVENIR



LE RENFORCEMENT DU CONTROLE FISCAL : CHACUN APPRECIERA !!!

Les CTL du 30 janvier et du 7 février avaient notamment pour objet la réorganisation des BDV.

Selon l'administration centrale, une répartition différente des agents plus vers les DIRCOFI que sur les directions locales, devrait permettre de mieux adapter les enjeux du contrôle fiscal à nos moyens.

La conséquence directe au niveau local est la réorganisation du contrôle fiscal pour la DRFIP.

Ainsi 9 brigades sont supprimées et les vérificateurs seront redéployés vers d'autres postes.

Au final, la DRFIP comptera 32 brigades dont 3 brigades à 9 emplois et 1 brigade à 8 emplois toutes les autres c'est-à-dire 28 brigades auront 10 emplois¹.

En définitive, il restera 31 emplois de chefs de brigades au lieu de 41 soit une perte de 10 emplois de A+, et 315 emplois de vérificateurs au lieu de 337, soit une perte de 22 emplois de vérificateurs.

La direction s'est voulu rassurante, mais déjà la procédure employée pour informer les collègues concernant la suppression de leur emploi a été dénoncée comme méprisante ou maladroite ; par exemple les décisions de la direction qui a placé la 13e brigade ouest dans une grande incertitude administrative.

Enfin, s'agissant du choix de 10 vérificateurs par brigade, Monsieur PARINI le justifie comme une norme de la centrale.

Aussi, la CFTC demande que des mesures d'allègement puissent être mise en œuvre en particulier une réduction du nombre de vérification par agent.

En attendant, c'est l'inverse qui se passe avec l'arrivée RIALTO-MEMO qui servira notamment à la mémoire des investigations infructueuses dans l'entreprise et à la formalisation des échanges sur l'affaire entre l'encadrant et le vérificateur.

La CFTC a souligné l'augmentation sensible des charges de travail de l'ensemble des collègues travaillant en brigade, A comme A+, de près de 25 %.

¹ cf. annexe I

SYNDICAT NATIONAL CFTC DGFIP

Section de Paris

MIEUX VIVRE NOTRE AVENIR



Affaire à suivre, une pétition des agents du contrôle fiscal ayant déjà recueilli plus de 200 signatures, et les emplois supprimés sur la DRFIP n'étant pas « encore » arrivés sur la DIRCOFI, n'est -il pas légitime de s'interroger sur le motif invoqué par la centrale concernant la réorganisation du contrôle fiscal ?

Enfin, cette réorganisation (plus de contrôle effectué au niveau des DIRCOFI, dont on connaît les problèmes pour s'alimenter en fiche, et moins de contrôle au niveau départemental) pose la question de l'équité fiscale à laquelle la CFTC est attachée.

SECRETAIRE DEPARTEMENTAL : Dominique CHEMLA

DRFIP PARIS SITE REAUMUR TEL 01 55 80 66 46 FAX 01 55 80 66 79

E-mail : cftcparis@gmail.com Site Internet : [http://www.cftc-dgfip.fr/au plan local](http://www.cftc-dgfip.fr/au_plan_local)

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

SYNDICAT NATIONAL CFTC DGFIP

Section de Paris

MIEUX VIVRE NOTRE AVENIR



ANNEXE I

Les 9 brigades supprimées sont les suivantes :

Zone	BDV supprimées	Site
Nord	3ème BDV	Argonne
	11ème BDV	
Est	1ère BDV	Paganini
Centre	12ème BDV	St Hyacinthe
	13ème BDV	
Sud	4ème BDV	Geoffroy Saint Hilaire
Ouest	3ème BDV	Saint Sulpice
	4ème BDV	Beuret
	7ème BDV	Sand

SECRETARE DEPARTEMENTAL : Dominique CHEMLA

DRFIP PARIS SITE REAUMUR TEL 01 55 80 66 46 FAX 01 55 80 66 79

E-mail : cftcparis@gmail.com Site Internet : http://www.cftc-dgfip.fr/au_plan_local

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF